

RECYCLAGE

# Ramenez vos petits appareils usagés

Un récent décret oblige les grandes enseignes à reprendre gratuitement et sans obligation d'achats les téléphones, fers à repasser et autres grille-pains usagés pour les recycler.

Fini les petites décharges sauvages sur les trottoirs. Cette fois, les choses sont claires. On ne se posera plus de question quant au recyclage de ses petits appareils électriques et électroniques. Selon un décret publié vendredi 22 août au Journal officiel, « les magasins disposant d'une surface de plus de 400 m<sup>2</sup> dédiée à la vente d'équipements électriques et électroniques » ont obligation d'accepter que les consommateurs leur rapportent ces équipements sans qu'ils aient quoi que ce soit à déboursier et sans même devoir acheter quelque chose.

Téléphones portables, tablettes, grille-pain, bouilloires électriques, fers à repasser, petits jouets ont désormais un lieu attiré où atterrir en fin de vie. Sauvageard de l'environnement oblige, ce système de reprise dit du « un pour zéro », c'est-à-dire sans obligation d'achat, complétera le principe du « 1 pour 1 », applicable dans les enseignes où le rayon des équipements électriques ou électroniques ménagers est plus petit.



Téléphones portables, tablettes, grille-pain, bouilloires électriques, fers à repasser, petits jouets ont désormais un lieu attiré où atterrir en fin de vie. (Photo Emmanuel Grondin)

## La Réunion déjà prête

Même s'il s'agit seulement d'imposer la collecte des équipements dont les dimensions extérieures sont « inférieures à 25 cm », cette directive permetra « d'accroître la collecte et

de favoriser le recyclage » souligne Sandrine Sinapaye, chargée de mission environnement au Syndicat de l'importation et du Commerce de La Réunion (SICR). Elle précise toutefois « que depuis août 2013, Eco-systèmes a équipé bon nombre de magasins de île, de meubles compartiments dédiés au recyclage du petit électroménager mais aussi des piles, des GSM et des cartouches d'encre ».

Globalment, le décret vise à mieux encadrer la gestion des déchets électriques et électroniques, et à en améliorer le traitement et le recyclage. Ces équipements, dont les ventes

annuelles ne cessent d'augmenter, génèrent des déchets en quantité importante qui croît de près de 3 % chaque année. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui entrecrise les quantités d'équipements mis sur le marché, collectés et traités chaque année, chaque Français produit entre 16 et 20 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques par an.

Carine Chamfrault

# le cnam

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS  
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Accompagnement social et professionnel

- Bac+1 - Chargé d'information, d'accueil et d'orientation\*
- Bac+2 - Chargé d'accompagnement social et professionnel

### Formation des adultes

- Bac+3 - Animation et gestion de la formation des adultes
- Bac+3 - Accueil, orientation, accompagnement des stagiaires en formation\*
- Bac+3 - Conseil en ingénierie de formation\*
- Bac+4 - Responsable de projets de formation

### Ressources humaines

- Bac+3 - Initiation à la RH\* et Assistant RH\*
- Bac+3 - Gestion des ressources humaines
- Bac+4 - Responsable ressources humaines

### Psychologie du travail

- Bac+3 - Psychologie et clinique du travail
- Bac+5 - Psychologue du travail

### Comptabilité, gestion d'entreprise

- Bac+2 - Assistant de gestion
- Bac+3 - Gestion des organisations
- Bac+4 - Responsable en gestion

### Commerce, marketing, vente

- Bac+2 - Assistant de gestion commerciale
- Bac+3 - Commerce et développement international
- Bac+4 - Responsable commercial et marketing

### Professions Immobilières

- Bac+4 - Gestionnaire immobilier
- Bac+4 - Responsable de programme immobilier

### Entrepreneuriat

- Bac+2 - Entrepreneur de petite(s) entreprise(s)
- Bac+3 - Responsable stratégique et opérationnel d'entreprise artisanale

### Web et développement informatique

- Bac+1 - Programmation de sites web\*
- Bac+1 - Développement d'applications informatiques\*\*
- Bac+2 - Analyse programmeur\*
- Bac+3 - Web et Internet

### Systèmes et réseaux informatiques

- Bac+3 - Systèmes d'information
- Bac+4 - Concepteur en architecture informatique
- Bac+5 - Ingénieur en réseaux d'entreprises

### Bâtiment, travaux publics

- Bac+1 - Technologies de la construction\*
- Bac+1 - Structures/Conduite de chantier\*
- Bac+2 - Conducteur de travaux BTM
- Bac+3 - Ingénierie des travaux BTM
- Bac+4 - Responsable de travaux BTM
- Bac+5 - Ingénieur en BTM

Rentrée de septembre 2014

Certificats - Licences - Titres Professionnels - Ingénieur

Infos sur

www.cnam.re



## Ces parents qui voient jaune

À l'image des Gilets Jaunes en métropole, plusieurs comités demandent aux parents de ne pas déposer leurs enfants à l'école aujourd'hui et samedi matin.

Le collectif métropolitain des Gilets Jaunes appelle aujourd'hui à un « premier boycott national » afin de marquer son opposition à la réforme des rythmes scolaires. Sur le site internet du mouvement, nulle mention d'une émanation du collectif dans l'île. Mais plusieurs parents y adhèrent, comme Jean-Luc Somaini, président du comité des parents de l'école élémentaire du 14<sup>e</sup> km au Tampon.

Au-delà du Tampon où un premier appel au boycott a été observé mercredi dernier, difficile de savoir si le mouvement sera suivi. Dans deux écoles du centre-ville de Saint-Denis, des affiches ont été placardées à l'entrée. Mais dans le chef-lieu, si boycott il doit y avoir, ce sera samedi matin – comme au Port, à Sainte-Suzanne, à Saint-André

O.D.



Appel au boycott devant une école du centre-ville de Saint-Denis. (Photo PTV)

“Ma réussite, c'est le cnam !”

Farida  
Promotion 2011

2013  
Responsable de l'Institut de formation du Rive Médecin

2011  
Master en ingénierie de formation  
cnam

2010  
Chargée de formation

220 ans d'existence au service de votre carrière professionnelle  
Journées portes ouvertes du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2014 - Le Port